

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2026

SOUTENIR LE DANEMARK ET LE GROENLAND ET ŒUVRER EN FAVEUR D'UNE PLUS GRANDE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE DÉFENSE - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 5

AMENDEMENT

présenté par
M. Damien Girard et M. Caure

ARTICLE UNIQUE

I. – À l'alinéa 27, substituer au mot :

« prolongement »

le mot :

« cadre ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 27, substituer à l'année :

« 2025 »

l'année :

« 2026 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.